



Cormelles le Royal

UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE pour connaître et préserver la biodiversité du territoire

5 000 habitants
340 hectares, dont 30 d'espaces verts/naturels
Communauté urbaine de Caen la mer
Calvados

L'ESSENTIEL

L'atlas de la biodiversité communale (ABC) de Cormelles le Royal est lancé au début de l'année 2019. Ce programme coordonné par le CPIE Vallée de l'Orne accomplit en 3 ans un état des lieux de la faune et de la flore présentes sur la ville. Les inventaires sont réalisés par des associations naturalistes locales reconnues dans leur domaine de compétence. Des préconisations sont proposées pour maintenir et améliorer cette biodiversité locale. De nombreuses actions de sensibilisation et d'information sont organisées à destination des Cormellois (élus, scolaires, habitants, associations...) afin d'impliquer tous les habitants dans la démarche et faciliter l'appropriation des enjeux de préservation de la biodiversité.

L'ORIGINE DU PROJET

Dès 2013, les élus de Cormelles le Royal travaillent à l'élaboration d'un Schéma Directeur du Développement Durable (SDDD) pour mettre en place des actions concrètes sur le territoire en faveur du développement durable. S'appuyant sur un référentiel national et après consultation des habitants, de nombreuses actions voient le jour : gestion différenciée sur certains espaces verts de la commune, Semaine du développement durable, PADD (programme d'action du développement durable) pour sensibiliser les enfants sur des temps scolaires, périscolaires, associatifs... et la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC).

EN CHIFFRES

80 %

de l'ABC est financé par l'OFB

314

observations transmises par les habitants dès la 1^{ère} année

1/2 ETP

consacré à cette action par la commune



Animation scolaires par le GONm

LIZOTET Dider

L'ACTION PAS À PAS

Répondre à l'appel à manifestation de l'OFB

En décembre 2018, Cormelles le Royal est retenue par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) dans le cadre de son appel à manifestation d'intérêt, pour animer et coordonner une démarche d'Atlas de la biodiversité communale sur son territoire.

Elle fait partie des 19 collectivités nationales lauréates - la seule en Normandie en 2018 - qui bénéficient d'un [soutien financier à hauteur de 80 % sur 3 ans](#). Le budget consacré à l'ABC est de 40 000 euros. Il finance essentiellement les structures qui participent à cette action.

Être accompagné par une structure experte

La commune choisit de confier la coordination de l'ABC au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne qui propose [un accompagnement personnalisé](#) en partenariat avec d'autres acteurs de la biodiversité (GONm, GMN, GRECIA, Conservatoire botanique de Brest...).

L'objectif est d'établir un diagnostic des différents milieux, de la faune et de la flore permettant de faire émerger les principaux enjeux de conservation du patrimoine naturel. Les données recueillies se veulent être les plus exhaustives possibles et pourront servir en amont des projets d'aménagement de la collectivité ou des particuliers.

Impliquer les élus et les agents de la commune

Le CPIE vallée de l'Orne présentent la démarche d'ABC aux élus puis aux agents de la collectivité. D'autres interventions sont ensuite organisées à destination du service espaces verts sur les thématiques «espèces invasives» et «gestion conservatoire des espaces verts».

Sensibiliser l'ensemble des habitants

De nombreux événements ont rythmé la première année : sorties nature, ateliers, diaporamas, expositions... Au total, dix-huit animations sont organisées entre mars 2019 et septembre 2020 animées par le CPIE Vallée de l'Orne, les structures partenaires ou l'élu référent de l'ABC de Cormelles. Le programme initial était plus important, mais la crise sanitaire a entraîné l'annulation ou le report de certaines activités. La municipalité a la volonté de mobiliser toutes les classes d'âge : le personnel du relais des assistants maternels (RAM), les personnels périscolaires et extrascolaires sont formés pour sensibiliser les enfants, les projets d'école sont sur... la biodiversité, des animations sont également prévues dans les EHPAD. Pour la municipalité, il s'agit de convaincre plutôt que de contraindre. En sensibilisant l'ensemble de la population, la biodiversité sera naturellement mieux prise en compte par tous et pour tous les projets futurs.

Créer un comité « ABC »

Réunissant des habitants, des élus et des représentants d'associations, le Comité « ABC » de la commune se réunit plusieurs fois au cours du dispositif afin de suivre le déroulé de l'ABC. Il s'implique dans l'organisation des animations, propose des préconisations d'avenir qui pourront figurer dans le diagnostic final rédigé par le CPIE et remis au Maire.

Impliquer les citoyens dans les inventaires

Les inventaires sont réalisés par les structures naturalistes, mais les citoyens ont la possibilité de s'investir dans cette dynamique, en transmettant leurs observations ou photos d'espèces vues sur Cormelles le Royal ou en s'engageant dans des suivis plus réguliers de groupes d'espèces (oiseaux, bourdons, escargots,...).

Au-delà de l'aspect scientifique, les sciences participatives sensibilisent la population à l'observation de la faune et de la flore et donc à la richesse en biodiversité de leur commune.

||
Pour la municipalité, il s'agit de convaincre plutôt que de contraindre. En sensibilisant l'ensemble de la population, la biodiversité sera naturellement mieux prise en compte par tous et pour tous les projets futurs.

||

S'appuyer sur le diagnostic ABC pour les aménagements futurs

À la mi-2021, un diagnostic final, rédigé par le CPIE Vallée de l'Orne, rassemblera la totalité des données récoltées sur la commune, valorisant la présence d'espèces protégées et/ou à fort intérêt patrimonial. Des préconisations seront aussi suggérées pour préserver la biodiversité.

Pour la municipalité, ce diagnostic alimentera la réflexion des élus et des partenaires institutionnels lors des différents projets d'aménagement et de gestion du territoire. Il les guidera également dans la valorisation et la préservation des espaces verts de la commune.



Inventaire participatif des papillons de nuit

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'URCPIE de Normandie (Union régionale des CPIE) s'est emparé du sujet des Atlas de Biodiversité Communale (ABC) dès 2010 et a rapidement proposé un accompagnement personnalisé aux communes volontaires, en partenariat avec d'autres acteurs locaux de la biodiversité et avec le soutien de la DREAL, des Départements et du FEDER. Pour Cormelles le Royal, le [CPIE Vallée de l'Orne](#) a apporté son appui pour monter le dossier AMI en amont de l'ABC, coordonne l'ensemble du dispositif durant toute la durée de l'ABC, participe aux inventaires et réalise [un bilan à mi-parcours](#) et un autre en fin d'ABC incluant les préconisations pour la commune.
Référent ABC de l'URCPIE et CPIE Vallée de l'Orne :
[Benjamin POTEL](#) : 02 31 78 07 89



Flyer de l'ABC

IMPORTANT COMMUNICATION pour impliquer les habitants

Durant toute la démarche, une information régulière sur l'ABC et plus globalement sur la biodiversité garantit le lien entre le projet et les habitants. Tous les moyens de communication de la commune sont utilisés : [la feuille d'info "Écho Nature"](#) - créée spécialement au début du programme - est jointe à chaque bulletin municipal, [une page est dédiée à l'ABC sur le site Internet de la commune](#). Des [affiches](#) sont régulièrement apposées dans les lieux publics et des flyers sont aussi distribués aux habitants. Un mail spécifique (abc@cormellesleroyal.fr) est utilisé pour communiquer sur cette action (liste de diffusion, transmission d'observations...).

La démarche est aussi régulièrement relayée sur les réseaux sociaux, à la radio, dans la presse locale et via une application sur smartphone et sur un panneau lumineux installé en plein centre-ville.

DES DONNÉES À PARTAGER

Les collectivités et autres structures publiques disposant de données naturalistes doivent assurer leur mise à disposition au plus grand nombre. Comment ? En intégrant ces données brutes dans le SINP régional (Système d'information sur la nature et le paysage) animé par l'ANBDD. Cette mutualisation et bancarisation de la donnée naturaliste permet de remplir ses obligations légales, mais surtout de contribuer à l'amélioration des connaissances et donc à la protection de la biodiversité (études de la répartition des espèces et de leurs dynamiques, élaboration des listes rouges ou des listes d'espèces protégées, élaboration de plans de conservation d'espèces, etc.).

En savoir + sur le [site de l'ANBDD](#)
Contact SINP pour les collectivités :
[luna THOMAS](#), chargée de mission scientifique - Analyse et traitement de données / ANBDD

LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE

L'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaire est essentiel notamment pour réaliser des inventaires précis et cartographier les habitats et la répartition de la flore et de la faune. Les partenaires identifient également les actions à mettre en œuvre sur la commune pour protéger et valoriser la biodiversité.

Groupe Ornithologique Normand (GONM) - Caen
[Franck MOREL](#) : 02 31 43 52 56

Groupe Mammalogique Normand (GMN) - Hérouville-Saint-Clair
[Laëtitia FAINE](#) : 09 54 53 85 61

Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA) - Hérouville-Saint-Clair
[Bénédicte MAUROUARD](#) : 02 50 10 77 34

Conservatoire Botanique National de Brest - Antenne régionale (CBN Brest) - Caen
[Catherine ZAMBETTAKIS](#) : 02 31 96 77 56

Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie (CEN Normandie) - Hérouville-Saint-Clair
Pour les « Espèces invasives » :
[Charlotte BOUIN](#) : 02 31 53 01 05
Pour les « Mares » :
[Coraline DOMINGUES](#) : 02 31 53 01 05

3 RAISONS POUR AGIR

- 1 Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité.
- 2 Obtenir une plus grande connaissance de la biodiversité sur la commune et identifier les enjeux liés.
- 3 Faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales.

POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Le référent communal doit être très volontaire et impliqué dans le dispositif, même chose pour le personnel de la collectivité.
- ▶ Le temps consacré par l'élu référent et l'agent communal est important.
- ▶ Même si l'OFB apporte son soutien financier pour l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité communale, le coût reste important pour la collectivité.
- ▶ C'est un travail transversal à partager avec le plus grand nombre de personnes, qui nécessite beaucoup de sensibilisation et d'explications.

PERSPECTIVES

Dès le début de l'Atlas communal, les structures expertes ont signalé le manque de zones aquatiques et humides sur ce territoire. Une mare de quelques mètres carrés a été creusée par les services municipaux dans un bassin d'eau pluviale. Sur les conseils du CPIE et du CEN, elle sera aménagée (profondeur, bordures, espèces à planter...) pour accueillir la biodiversité sauvage et un point d'observation sera intégré au projet.

Un sentier nature sera aménagé et des panneaux d'interprétation seront installés sur des espaces de la commune.

À la demande du Conseil municipal des jeunes, un livre sera édité répertoriant toutes les espèces floristiques et faunistiques présentes sur la commune.

Les entreprises vont être sensibilisées prochainement.

Le + ABC de l'ANBDD

Retrouvez la fiche ressources : [La connaissance de la biodiversité communale](#)

Cette fiche présente des pistes biblio-webographiques et des outils pour mettre en place des diagnostics de la biodiversité communale et des actions de mobilisation de la population...

CONTACT

Didier LIZORET, Maire-Adjoint délégué à l'environnement et au développement durable, [Cormelles le Royal](#)

✉ didier.lizoret@gmail.com

Tél. Mairie : 02 31 52 12 29

Quelques espèces observées sur la commune

3
espèces de
chauves-souris

4
espèces
d'orchidées
sauvages

6
espèces
d'amphibiens

ILS LE FONT AUSSI

15 communes du plateau du Roumois

s'engagent en 2020 dans un ABC porté par le [Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande](#).

Communes concernées : La Bouille, Caumont, Mauny, Le Landin, Barneville-sur-Seine, Honguemare-Guenouville, Hauville, Routot, La Haye-de-Routot, La Haye-Aubrée, Étreville, Bourneville-Sainte-Croix, Tocqueville, Le Perrey, Corneville-sur-Risle

5 communes de la Communauté de communes d'Andaine-Passais

participent à un ABC depuis 2018 coordonné par le [Parc naturel régional Normandie Maine](#) :

Communes concernées : Rives d'Andaine, Passais-Villages, Saint-Mars-d'Egrenne, Saint-Roch-sur-Egrenne et Mantilly.

Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable novembre 2020

Contact ANBDD : Catherine LARINIER - mail : catherine.larinier@anbdd.fr - Tél. : 02 35 15 78 03

Rédaction : Catherine LARINIER (ANBDD)

Relecture : Sophie LECUIT, Tiphaine NOGUES, Romain DEBRAY (ANBDD)

Remerciements : Didier LIZORET, Guylaine LOPEZ et Benjamin POTEL

Photos : Cormelles le Royal ; CPIE Vallée de l'Orne

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr